



le 23 septembre 2013

AVIS AUX COLLEGUES EN 4^{ème} année

Chers collègues,

Le combat syndical que nous avons mené avec vous continue à payer : **le Ministère de l'Education Nationale nous informe à l'instant qu'il va accepter que les collègues en 4^{ème} année qui le souhaitent puissent rester... aux conditions actuelles, c'est-à-dire avec une nouvelle indemnité d'éloignement.**

La logique voudrait que cette prolongation puisse aller jusqu'en 2017... nous vous tiendrons bien évidemment informés en temps réel des modalités exactes de cette prolongation.

La pétition que nous vous avons demandé de signer l'an dernier porte ses fruits... tout comme les différents jours de grève de l'an passé. Le SNES et le FSU nationaux continuent de se mobiliser pleinement pour le sort des collègues de Mayotte, quelque soient leurs statuts.

Nous tenons à nouveau à remercier les collègues qui se sont mobilisés avec nous l'an dernier.

Le bureau du SNES Mayotte